



URGENT: Changement d'employeur pour un étranger

Par **med88**, le **27/04/2018** à **16:24**

Bonjour

Je suis ingénieur Tunisien, j'étais recruté en 2017 par une société de service Française pour un contrat CDI

J'ai suivi la procédure d'introduction complète (DIRECCTE + OFII en Tunisie+ OFII en France + vignette+ visa salarié pour une durée d'une année.

Actuellement j'ai 14 mois de résidence à Paris.

J'ai déposé mon renouvellement de titre de séjour "immigration professionnelle" à la sous préfecture d'Antony depuis 18 janvier 2018 et j'ai un récépissé qui expire le 18 Mai 2018.

Actuellement j'ai trouvé un autre poste au sein d'une autre entreprise et je veux bien démissionner de mon société de service.

Svp j'ai besoin de savoir:

1) est ce que j'ai le droit de démissionner malgré que j'ai pas encore reçu mon nouveau titre de séjour

2) Si j'aurai mon nouveau titre de séjour (normalement ca sera un titre valable pour 4 ans) est ce que j'ai le droit de changer d'employeur sans informer la DIRECCTE ou la prefecture?

3) s'il y a des problèmes pour changer d'employeur, comment je peux procéder exactement et combien de temps la procédure vont prendre ? car j'ai le nouveau employeur qui m'attend

Merci d'avance